



Livret d'accueil

Service Maternité





Futurs parents,

Ce livret a été réalisé à votre intention pour vous communiquer toutes les informations nécessaires au suivi et au bon déroulement de la grossesse et à votre séjour en Maternité.

Au sein de la Maternité du Centre Hospitalier d'Angoulême, la pratique de l'Obstétrique se fait dans un réel esprit de communication entre médecins, sages-femmes, personnels et usagers.

Notre souci est de chercher l'harmonie entre vos souhaits et l'indispensable sécurité médicale.

La relation de soins qui s'établit entre vous et les membres de l'équipe médicale est une coopération, basée sur la confiance, le dialogue et la reconnaissance des compétences respectives.



Pour préserver cet état d'esprit, nous veillons à ce que le recours aux techniques les plus modernes n'empêche pas le travail d'accompagnement humain.

L'Équipe de la Maternité

Le livret d'accueil général de l'établissement et le site internet www.ch-angoulême.fr vous permettront d'obtenir toutes les informations propres au Guide du patient au sein du Centre hospitalier d'Angoulême, dont l'explicitation de vos droits et devoirs.



PRÉSENTATION
DE LA MATERNITÉ

P4

P6

DÉROULEMENT
DE VOTRE GROSSESSE

VOTRE SÉJOUR
À LA MATERNITÉ

P14

P22

APRÈS LA NAISSANCE



SOMMAIRE





PRÉSENTATION DE LA MATERNITÉ

Le service des consultations

Le service des consultations est situé au rez-de-chaussée face à l'entrée du hall du Pôle Femme-Mère-Enfant (secteur W).

Les consultations obstétricales et les échographies sont assurées par un médecin gynécologue-obstétricien ou un(e) sage-femme.

Lors de votre première venue à la maternité vous devrez présenter aux secrétaires qui constitueront votre dossier administratif et médical :

- Votre carte de sécurité sociale à jour (vous trouverez une borne de mise à jour auprès du secrétariat) ;
- Votre carte de mutuelle ;
- Une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport) ;
- Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone de votre médecin généraliste ;
- Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du gynécologue ayant suivi votre début de grossesse ;
- Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone de la sage-femme qui suit votre grossesse ;
- Tous les documents médicaux en votre possession (carte de groupe sanguin, compte-rendu d'échographie, résultats de laboratoire, ordonnances des traitements que vous prenez en ce moment ou régulièrement...) ;
- Votre carnet de maternité si vous en avez déjà un.

NB : Vous devrez amener l'ensemble des documents concernant votre grossesse à chaque venue.

Les consultations ont lieu sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 18h.

> Les prises de rendez-vous se font auprès des secrétaires après une consultation ou par téléphone : 05.45.24.40.67

Du lundi au jeudi de 8h45 à 17h

Le vendredi de 8h15 à 16h30

Les Centres de Périnatalité de Barbezieux et Ruffec

Au sein des hôpitaux de Barbezieux et Ruffec, des consultations avancées de gynécologie et d'obstétrique sont organisées.

Des sages-femmes et des gynécologues-obstétriciens de l'équipe du Centre Hospitalier d'Angoulême effectuent :

- Des consultations ;
- Des échographies ;
- De la Préparation à la Naissance et à la Parentalité ...

Pour prendre rendez-vous au plus près de chez vous, il vous faut appeler :

- Le Centre de Périnatalité de Ruffec :

tél. : 05.45.29.50.85

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

(Fermé le mercredi)

- Le Centre de Périnatalité de Barbezieux :

tél. : 05.45.78.78.05

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



DÉROULEMENT DE VOTRE GROSSESSE



La déclaration de grossesse est à faire avant 3 mois soit 15 Semaines d'Aménorrhée (SA).

Une consultation de suivi de Grossesse par mois sera nécessaire.

Une échographie par trimestre sera programmée avec un obstétricien ou un(e) sage-femme :

- 1^{ère} échographie entre 12 et 13 SA
- 2^{ème} échographie entre 22 et 23 SA
- 3^{ème} échographie entre 32 et 33 SA

NB : *L'échographie est un examen médical important, les enfants ne sont pas admis.*

La consultation avec le médecin anesthésiste (Hall Nord de l'Hôpital) sera programmée avec la secrétaire de l'accueil/ prise de rendez-vous (elle aura lieu si possible le même jour que la consultation du 9^{ème} mois).

L'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LA GROSSESSE

Soucieux de répondre à vos besoins pendant cette grossesse, nous restons à votre écoute et nous vous proposons une prise en charge personnalisée par des solutions adaptées.

L'Entretien Prénatal Précoce

Pour vous aider à vous préparer à la naissance et à l'accueil de votre enfant l'Entretien Prénatal Précoce vous offre :

- Un temps d'écoute et d'échange (grossesse et projet de naissance) ;
- Des réponses personnalisées à vos questions et vos attentes ;
- Un accompagnement et la mise en place de soutiens adaptés si nécessaire ;
- Un travail de collaboration entre les différents professionnels et autour d'un professionnel référent.

Il permet de structurer les séances de Préparation à la Naissance et à la Parentalité.

Cet entretien individuel d'une durée d'une heure, seule ou en couple peut être réalisé par une sage-femme libérale, dès le début de grossesse.

La Préparation à la Naissance et à la Parentalité

Les séances sont à demander rapidement au secrétariat et peuvent débuter précocement (au plus tard au début du 7^{ème} mois de grossesse).

Elles sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie.

Elles durent en moyenne 2 heures. Une sage-femme vous accompagnera pour votre Préparation à la Naissance et à la Parentalité.



DIFFERENTS TYPES DE PRÉPARATION VOUS SONT PROPOSÉS

Traditionnelle ou en couple



- **Séance 1** / Présentation de la Préparation à la naissance
- **Séance 2** / Vie intra utérine
Représentation du bébé
- **Séance 3** / Le travail et l'accouchement
- **Séance 4** / Le bébé
Prévention des malpositions
Interaction parents-bébé

- **Séance 5** / Le périnée
Les suites de couches
- **Séance 6** / La Douleur
- **Séance 7** / Quand venir à la maternité
Et la sortie de la maternité
- **Séance 8** / Questions diverses
à l'approche du terme
- **Séances optionnelles**
 - **Allaitement maternel**
2 séances le **jeudi** en fin de matinée
Entrée Hall Ouest, Rez-de-chaussée, Salle de Préparation à la Naissance et à la Parentalité
- > **Réunion d'information sans inscription**
Le **premier mardi** de chaque mois à 18H
Entrée Hall Sud, Niveau 5, Salle des Instances

***NB :** l'ordre et le contenu des séances traditionnelles peuvent varier en fonction des groupes. Pour participer aux séances il faut vous inscrire auprès des secrétaires.*

En Piscine



Les huit séances (entre 32 et 39 SA) ont lieu dans le bassin de balnéothérapie de l'Hôpital (eau de 32° à 34°). Elles sont animées par une sage-femme.

La préparation prénatale aquatique propose des exercices dans l'eau : travail du souffle, étirements, simulation de la poussée, relaxation et bien-être...

Elle soulage les douleurs articulaires, renforce certains groupes musculaires très sollicités pendant la grossesse.

Elle permet également de prendre conscience de la place du bébé dans le ventre, de l'importance de la respiration...

Elle favorise un moment privilégié de contact et d'échange avec le bébé dans le ventre de sa maman.

LES CONSULTATIONS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES SAGES-FEMMES

L'acupuncture

Technique millénaire venue de Chine qui consiste à placer de fines aiguilles stériles dans la peau en vue d'obtenir un effet thérapeutique.

Médecine énergétique qui fait appel aux ressources propres du corps de la maman et du bébé.

En obstétrique, l'acupuncture permet d'harmoniser le corps et de prévenir certains désagréments et pathologies de la grossesse (vomissements, troubles veineux, hémorroïdes, douleurs lombaires, sciatiques, syndrome du canal carpien, troubles du sommeil, douleurs dans le bas ventre...).

L'acupuncture peut favoriser la survenue d'une version spontanée du bébé en cas de présentation du siège.

Elle peut être utilisée pour préparer et accompagner l'accouchement et joue aussi un grand rôle dans les suites de couches(elle peut favoriser l'allaitement).

Les séances individuelles sont remboursées par la sécurité sociale et sont assurées par Sylvie JUINIER, sage-femme diplômée en acupuncture.

Chaque séance dure 30 mn en moyenne. Le nombre de séances n'est pas limité. Les séances peuvent débuter dès le début de la grossesse.

L'homéopathie

Soulager la femme enceinte des petits maux liés à la grossesse

Dès les premiers mois, l'homéopathie peut rendre des petits services à une femme enceinte car aucun médicament homéopathique n'est toxique ; ni pour elle, ni pour son futur bébé. L'homéopathie est aussi dépourvue d'effets secondaires et ne provoque pas d'accoutumance. Ainsi, dès les premiers mois de grossesse, elle sera d'un grand secours aux femmes sujettes aux nausées, aux vomissements et à la fatigue... Au fil des mois, elle pourra également soulager les troubles digestifs (constipation, diarrhées), circulatoires (varices, hémorroïdes) et de l'humeur (irritabilité, déprime, angoisses...).

Avant et après l'accouchement

L'accouchement peut être facilité car certains médicaments homéopathiques favorisant la dilatation du col de l'utérus. L'homéopathie prépare ainsi les tissus à un accouchement harmonieux et, du fait de ses vertus relaxantes, apaise les angoisses de la future maman. Après l'accouchement, elle permet de retrouver progressivement équilibre et harmonie. Elle peut accélérer une bonne cicatrisation de l'épisiotomie, et soulager la fatigue musculaire qui résulte de l'accouchement. L'homéopathie peut encore donner un petit coup de pouce à la jeune maman, au moment du « baby blues ». Enfin, elle favorise la montée de lait pour les femmes qui allaitent, et facilite le sevrage progressif.

Demandez conseils auprès des sages-femmes.

Les consultations de soutien à l'allaitement

La maternité s'engage à soutenir l'allaitement dans le respect du choix des parents. L'allaitement maternel est le mode d'alimentation le plus adapté au nouveau-né par ses propriétés nutritionnelles et de protection contre certaines infections. Il est écologique, pratique et permet une relation privilégiée avec le nouveau-né. L'Organisation Mondiale de la Santé encourage, quand c'est possible, un allaitement complet de 6 mois et diversifié jusqu'à un à deux ans. Cependant certaines difficultés peuvent survenir au cours du démarrage et de la poursuite de l'allaitement. C'est pourquoi nous proposons des informations prénatales, un soutien au cours du séjour par le personnel soignant et nous pouvons vous accueillir pour un soutien à l'Allaitement après votre sortie de la Maternité soit :

- En téléphonant au 06.74.76.30.30 ;
- En venant dans le groupe de préparation à l'allaitement qui a lieu dans la salle de Préparation à la Naissance et à la Parentalité, au rez de chaussée du Pôle Femme-Mère-Enfant ;
- En prenant rendez-vous avec Maud Le Hir (Infirmière Consultante en Lactation) au 05.45.24.41.29.

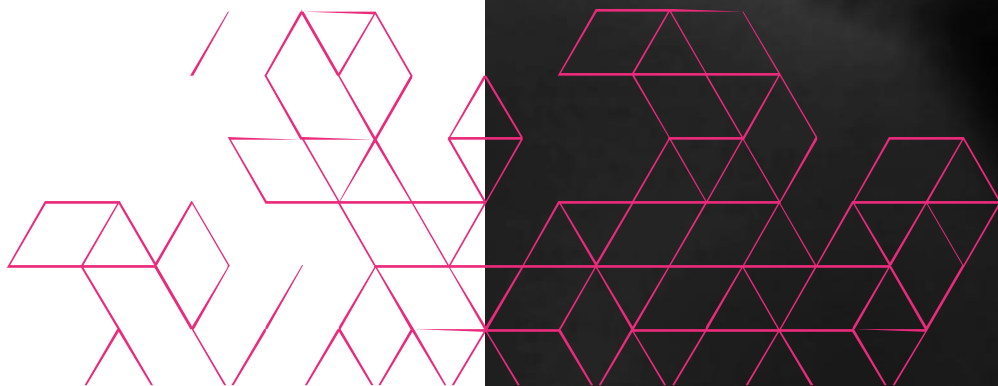


Les séances de suivi postnatal

Il s'agit de séance individuelle, assurée par une sage-femme comportant des actions de prévention et de suivi éducatif en cas de besoins particuliers décelés pendant toute la grossesse ou reconnus après l'accouchement chez les parents ou chez l'enfant, en réponse à des difficultés ou des situations de vulnérabilité qui perdurent ou à la demande des parents.

En fonction des besoins de la femme ou du couple, les séances postnatales ont pour objectifs :

- de compléter les connaissances, d'accompagner les soins au nouveau-né, de soutenir la poursuite de l'allaitement ;
- de favoriser les liens d'attachement mère-enfant ;
- de s'assurer du bon développement psychomoteur de l'enfant ;
- de rechercher des signes de dépression du post-partum ;
- d'ajuster le suivi de la mère et de l'enfant en fonction des besoins, et de soutenir la parentalité.



LES AUTRES CONSULTATIONS OU ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

Le soutien psychologique en

périnatalité

Une consultation de soutien psychologique est proposée par le Pôle Femme-Mère-Enfant. Y sont abordés le désir d'enfant, la conception, la grossesse, l'accouchement, les choix des parents relatifs à cette naissance, l'accueil du nouveau-né, les premiers liens, les premiers jours et mois avec son bébé jusqu'à l'âge d'un an ...

La psychologue Clémentine CONDOM vous accompagne, dans un cadre individuel, afin de réduire une anxiété activée par votre devenir parent (antécédents personnels et familiaux, hospitalisation néonatale du bébé, vécu de la maternité, etc.).

Pour tous ces rendez-vous spécifiques ainsi que pour vous inscrire à l'entretien prénatal précoce et aux séances de Préparation à la Naissance et à la Parentalité :

> Adressez-vous à l'accueil-prise de rendez-vous / ou par tél. : 05.45.24.40.67

Du lundi au jeudi de 8h45 à 17h

Le vendredi de 8h15 à 16h30

Le projet de naissance

Le projet de naissance permet aux futurs parents de se projeter dans le moment de l'accouchement et de l'accueil du bébé. C'est l'occasion pour eux de réfléchir à ce qu'ils souhaitent, d'exprimer leurs désirs, de clarifier le contrat de soins avec le personnel médical et de l'adapter (jusqu'à la dernière minute), et enfin d'être acteurs de ces moments. Il peut évoluer dans le temps, il

est présenté par écrit au Cadre de Salle de Naissance. Lorsqu'il est validé et signé, il est mis dans votre dossier en attendant votre venue.

L'Hypno Natal

Il permet d'utiliser les ressources de la personne.

Trois axes de travail : un relâchement physique, un état modifié de la conscience, une modification de perception de la douleur.

Pour l'Hypno Natal : l'accord de la mère est seul indispensable, cependant il est souhaitable que le projet soit également partagé par le conjoint.

Le bébé est un être à part entière, sa présence fait qu'il y a une troisième volonté, il est un intervenant important.

Les séances, au nombre de 4, durent 1h à 1h30 et sont animées par un professionnel hospitalier formé en Hypno-hypnose.

Une séance se compose de 3 parties : une partie verbale, l'abord de thèmes particuliers et la séance d'hypnose. La première séance se termine par une séance d'hypnotabilité (capacité à être hypnotisé).

Les séances ne sont pas payantes.

Elles font parties des programmes nationaux de prise en charge de la douleur.

La consultation de diététique

Etape importante dans votre vie de femme, la **grossesse** est une période privilégiée pour revoir ses habitudes et son comportement alimentaire. Votre façon de **vous alimenter durant la grossesse** aura des conséquences sur votre santé mais également sur celle de votre enfant et ce y compris dans sa vie d'adulte ! Une alimentation appropriée vous permettra non seulement de couvrir vos besoins nutritionnels mais aussi ceux de votre bébé et favorisera une croissance harmonieuse. Vous devez éviter les régimes restrictifs source de carences.

Outre l'équilibre alimentaire, **bien manger durant sa grossesse**, c'est aussi être attentive à son hygiène de vie (alcool, tabac, activité physique...) et respecter des règles d'hygiène et de conservation des aliments afin de prévenir au maximum les risques d'infection telles que la toxoplasmose et la listériose.

Ces consultations assurées par une diététicienne du Centre hospitalier, ne sont pas payantes car elles rentrent dans les programmes nationaux de prévention de l'obésité et du diabète gestationnel.

L'assistante sociale

Vous pouvez la rencontrer pour aborder des questions telles que : déclaration, renseignements administratifs divers, droits, aides possibles ...

> Adressez-vous au secrétariat du Service Social pour un rendez-vous
par tél. : 05.45.24.61.54

Gestes ostéopathiques appliqués à la maternité



Il s'agit d'apporter une réponse manuelle aux maux physiologiques de la femme enceinte et du bébé, et de favoriser plus de confort et de physiologie lors de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum.

Ce toucher ostéopathique est doux, adapté à l'obstétrique et pratiqué par une sage-femme.

Il peut être proposé pendant la grossesse lors d'une hospitalisation, en salle d'accouchement, ou en suites de couches.

Les indications peuvent être, par exemple, des douleurs ligamentaires, des douleurs au niveau du bassin, du dos, un utérus contractile, une préparation du bassin pour favoriser le déroulement de l'accouchement, divers inconforts en suites de couches, une aide à l'allaitement, ...

VOTRE SÉJOUR À LA MATERNITÉ



VOTRE ARRIVÉE LE JOUR DE LA NAISSANCE

Accueil des urgences
de gynécologie et d'obstétrique

24H
/
24H

*Vous devez passer par l'entrée
des Urgences de Gynécologie
et d'Obstétrique.
Au pied de la tour marron,
vous sonnez
au niveau du visiophone.
Nous vous répondrons*



• Nous déverrouillerons la porte en vous redonnant les consignes suivantes :

- Prenez l'ascenseur après avoir refermé la porte d'entrée derrière vous ;
- Montez au 1^{er} étage directement ;
- Sonnez en arrivant (attention la signalétique est au plafond).

Une aide-soignante vous accueillera.

Si besoin, vous pouvez appeler les sages-femmes de salle de naissance au : 05.45.24.40.72

> N'oubliez pas qu'il s'agit d'un numéro à n'utiliser que pour les urgences !!!

NB : laissez vos valises dans la voiture et ne prenez que ce qui est nécessaire en salle de naissance.

L'ÉQUIPE MÉDICALE

L'équipe des gynécologues-obstétriciens exerce en étroite collaboration les uns avec les autres.

L'équipe d'anesthésistes-réanimateurs assure les anesthésies et les péridurales si besoin.

L'équipe des pédiatres, spécialisés en réanimation néonatale, intervient au sein du service pour le suivi des nouveau-nés.

NB : *Ces médecins sont de garde sur place.*

Les sages-femmes, attentives et disponibles, s'occupent de toutes les mamans dès leur admission, pratiquent les accouchements physiologiques et effectuent les soins en suites de couches.

Elles collaborent :

- avec les aides-soignantes et/ou les auxiliaires de puériculture en salle de naissance ;
- avec les auxiliaires de puériculture, les aides-soignantes et les agents de service hospitaliers dans les suites de couches pour assurer votre bien-être pendant votre séjour. Une infirmière y est également présente la nuit ;
- avec la psychologue du Pôle Femme-Mère-Enfant.

LES VISITES EN SALLE DE NAISSANCE

Aucune visite n'est possible en salle de naissance.

Pour des raisons de confidentialité et d'hygiène, une seule personne est autorisée à entrer tant dans les chambres de pré-travail que dans les salles de naissance. Vous devez respecter les règles d'hygiène imposées (port de sur-chaussures et/ou de sur-blouse).



LES LOCAUX

L'ensemble des locaux du Pôle Femme-Mère-Enfant sont neufs, modernes et spacieux, pour une prise en charge médicale et hôtelière de qualité.

Ces locaux ont été mis en service entre 2010 et 2012.

Les salles de naissances

Cinq salles de naissance, modernes et lumineuses, une salle de césarienne d'urgence contiguë. Nous avons quatre chambres de pré-travail dont une salle nature pour vous accueillir en début de travail.

Les césariennes, programmées ou en urgence, sont pratiquées sur le même niveau, au bloc opératoire central et / ou dans la salle de césarienne d'urgence.

Salle nature



Salle de naissance



Chambre de pré-travail



Le service d'hospitalisation de la maternité

Il est situé au premier étage du bâtiment du Pôle Femme-Mère-Enfant.

L'accès se fait par le HALL Ouest (W) du Pôle Femme-Mère-Enfant (ascenseurs ou escalier).

29 lits composent ce service dont 25 chambres particulières toutes équipées de douche et de table à langer-baignoire pour le bébé.

Les bains des bébés peuvent être faits dans la nursery centrale (4 baignoires) ou dans la chambre de la maman.



Nursery



Couloir de la maternité



Chambre individuelle



Salon convivial

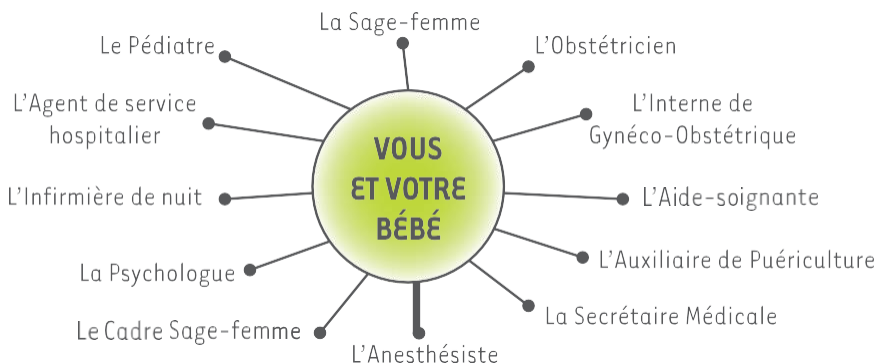
Pour sa sécurité, votre enfant restera tout au long du séjour dans votre chambre sous la surveillance de ses parents.

Selon des cas bien précis ou afin de récupérer de la fatigue de votre accouchement, il pourra dormir la nuit dans la nursery centrale sous la surveillance de l'équipe.

Le papa peut rester toute la journée. Les lits accompagnants sont soumis à règlement, et payants : Renseignements auprès de l'équipe soignante.

L'ÉQUIPE QUI PRENDRA SOIN DE VOUS EST COMPOSÉE DE

Vous serez accueillis par une équipe pluridisciplinaire qui vous accompagnera durant votre séjour.



Les membres de l'équipe

- Des aides-soignantes/auxiliaires de puériculture présentes 24h/24
- Un agent de Service Hospitalier présent dans la journée
- Une infirmière présente la nuit
- Des sages-femmes présentes 24h/24
- L'obstétricien et l'interne de Gynéco-Obstétrique de garde 24h/24
- Le pédiatre de garde 24h/24

Les ateliers de la Maternité

Des ateliers interactifs avec des petits groupes de parents seront organisés par le personnel de la Maternité pendant le séjour à la Maternité.

Vous trouverez une information sur les jours et heures des ateliers auprès de l'équipe et dans le classeur « Guide de découverte de la Maternité » dans votre chambre.

Thèmes abordés au cours des ateliers :

- préparation d'un biberon, la quantité à donner, quand augmenter la ration, comment donner le biberon, etc. ;
- les sorties de bébé (heure, fréquence...) ;
- comment gérer les pleurs (positionnement...) ;
- consignes sur la sécurité du bébé (comment coucher le bébé, syndrome du bébé secoué...) ;
- hygiène des mains, de la chambre et entretien du linge ;
- comment donner les médicaments ;
- que faire avec un animal de compagnie ;
- hyperthermie du bébé : que faire ? ;
- relations avec la fratrie... ;
- les risques du tabagisme passif.

La chambre particulière

Si vous souhaitez une chambre seule vous devez le demander à la sage-femme de salles de naissance avant votre transfert en Maternité. Dans la mesure de nos capacités d'accueil, nous nous efforcerons de vous satisfaire le plus rapidement possible.

Auparavant, vous devez vérifier auprès de votre Mutuelle de Santé si la chambre particulière fait partie de vos prestations et

Compléter le formulaire qui vous sera donné par les secrétaires lors de la prise de rendez-vous pour la consultation d'anesthésie.

Le téléphone et la télévision

Pour avoir accès à la ligne téléphonique, un accompagnant doit aller prendre un forfait payable d'avance, au standard dans le Hall Sud.

Vous pouvez aussi, depuis votre chambre, faire ouvrir votre ligne directe en composant le 9. Ce service gratuit ne permet que la réception des appels sur votre poste.

Vous pouvez utiliser votre téléphone portable dans votre chambre (attention aux inférences avec du matériel médical en salle de naissance).

Pour avoir la télévision, il faut se rendre au Hall Sud et en faire la demande auprès du prestataire ou suivre la procédure que vous trouverez dans le guide de découverte de la Maternité.

La déclaration de naissance

Elle est faite par le père, ou une personne de confiance, impérativement dans les 5 jours ouvrables suivant la naissance à la Mairie de Saint Michel avec présentation des documents suivants :

- livret de famille ou reconnaissance anticipée faite au préalable dans la Mairie de votre domicile ;
- documents d'identité des deux parents
- le bulletin de constatation de naissance remis par la sage-femme ;
- le document du choix du nom de famille (pour un premier enfant des couples qui souhaitent donner leurs deux noms).

Les visites

Les visites ne sont pas autorisées, excepté pour les frères et sœurs du nouveau-né (visite de courte durée).

La sortie

Votre sortie et celle de votre enfant se feront sur avis médical. Il faudra compter 3 jours après un accouchement normal et 4 jours après une césarienne (le jour de la naissance n'étant pas pris en compte). Elle aura lieu en fin de matinée ou en début d'après-midi après la visite du pédiatre, de l'obstétricien ou de la sage-femme. Des sorties plus précoces et accompagnées d'un dispositif de suivi à domicile peuvent être envisagées. Elles doivent être évoquées avec l'équipe lors du suivi de la grossesse.

Vous pourrez récupérer, à votre sortie, le compte rendu d'hospitalisation, auprès du secrétariat d'hospitalisation sur le palier de la Maternité, au niveau 1, près des ascenseurs dans le Hall du Pôle Femme-Mère-Enfant. Vous aurez également la date de votre rendez-vous pour votre consultation postnatale,

;

Afin de vous accompagner au mieux lors de votre retour à la maison, les sages-femmes, le pédiatre, la psychologue, la CPAM organisent, si vous le souhaitez, des relais (Programme d'Accompagnement du Retour au Domicile) avec des sages-femmes et/ou des puéricultrices (Hospitalisation à domicile, sages-femmes libérales, Protection Maternelle et Infantile).

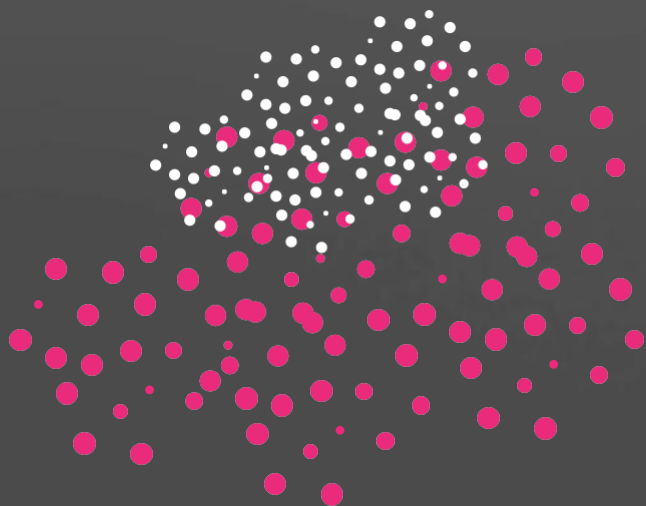
Vous devez prévoir une tenue de sortie et une couche pour votre bébé.

Si vous avez utilisé le linge de la maternité merci de le remettre à l'équipe avant de partir.

Le questionnaire de satisfaction

Un questionnaire est dans le guide de découverte de la Maternité. Il est destiné à recueillir vos suggestions et vos observations afin d'améliorer la qualité de notre travail. Merci de le remettre à un membre de l'équipe ou au cadre sage-femme le jour de la sortie.

APRÈS LA NAISSANCE VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER



LES MASSAGES BÉBÉS

Nous vous proposons un atelier de massage maman-bébé à la recherche d'un mieux-être par un toucher bienveillant, une écoute et du respect.

Si vous souhaitez créer une relation toute particulière avec votre bébé, des ateliers sont organisés au Centre Hospitalier d'Angoulême pour les bébés et les mamans.

Ces ateliers vous apprennent à masser votre bébé pour que cela devienne un instant privilégié entre vous. Votre petit ne s'en sentira que mieux !

Les ateliers se décomposent en 4 rencontres, les groupes formés seront de 4 ou 5 mamans et / ou papa avec leurs bébés.

Les ateliers gratuits durent 1 heure / 1h30 maximum pour éviter de trop fatiguer les «bouts de choux».

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire :

- au Centre Hospitalier d'Angoulême
tél. 05.45.24.40.67
- au Centre de Périnatalité de Ruffec
tél. 05.45.29.50.85
> Du lundi au vendredi de 9h à 17h (fermé le mercredi)
- au Centre de Périnatalité de Barbezieux
tél. 05.45.78.78.05
> Du lundi au vendredi de 9h à 17h
- par mail :
pascale.renaudin@ch-angouleme.fr

LA RÉÉDUCATION PÉRINÉALE

L'indication d'une prescription de séances de rééducation uro-dynamique se fait lors de la visite post-natale avec le praticien de votre choix (gynéco-obstétricien de ville ou sage-femme libérale).

Vous pouvez commencer les séances dans les 6 semaines (après la visite post-natale) avec une sage-femme de votre choix.

Si vous habitez dans le Sud-Charente, Mme BUISSON Sylvie, sage-femme au Centre de Périnatalité de Barbezieux peut assurer votre suivi. Tél. :05.45.78.78.05, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Pour les autres patientes, une liste de sages-femmes libérales est à votre disposition dans le service ou dans le cahier du Réseau Périnatal Poitou Charentes qui vous a été remis en cours de grossesse.



CONTACT

Centre Hospitalier d'Angoulême
Service Maternité / Pôle Femme-Mère-Enfant

Rond-Point de Girac
CS 55015 Saint-Michel
16959 ANGOULEME CEDEX 9

tel. : 05.45.24.40.40 (Standard de l'Hôpital)
tel. : 05.45.24.40.67 (Consultations de gynécologie et d'obstétrique)